



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, CIC PARIS MALESHERBES 48 BOULEVARD MALESHERBES 75008 PARIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

Mme Sixtine FENARD, représentant de la société SAS 20.25 STUDIO S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 17 RUE DE LORRAINE 75019 PARIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mme Sixtine FENARD	250	2 500 €
M. Brice ASCHENBROICH	250	2 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 29 août 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

CIC Crédit Industriel et Commercial
 Succursale Paris Malesherbes
 48, Boulevard Malesherbes
 75008 Paris
 Tél : 01 53 35 43 62 (appel local non surtaxé)
 Fax : 01 44 69 83 33